

CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE SENIORS À LA CHAPELLE-THOUARULT

19 SENIORS INVESTIS DANS UN PROJET DE RÉSIDENCE

Suite à un besoin exprimé par certaines personnes âgées de la commune d'avoir des logements adaptés en centre bourg et après le constat que plusieurs seniors avaient dû déménager dans une commune proche pour trouver un logement adapté, la municipalité de La Chapelle-Thouarault a décidé de s'engager dans la construction d'une résidence sociale seniors.

AVOIR PLUS DE 60 ANS, ÊTRE AUTONOME ET AVOIR ENVIE DE S'INVESTIR DANS UN PROJET DE VIE COMMUNAL

Tout au long de la démarche de construction du projet de résidence, des ateliers avec des habitants seniors souhaitant s'installer dans la résidence ou intéressés par le projet ont été organisés. En lien avec les élus, leur avis a permis de choisir l'implantation de la résidence, d'adapter au mieux les équipements (comme les douches ou les cuisines), de concevoir les logements de manière à avoir une lumière traversante dans tous les appartements, d'aménager un jardin et une salle commune.

Courant 2022 ont eu lieu les inscriptions et les attributions des logements. L'attribution s'est faite sur la base de critères clairement définis, à savoir, ne pas dépasser un certain niveau de revenu (logements sociaux), avoir plus de 60 ans, être autonome et avoir envie de s'investir dans un projet de vie communal. La municipalité a proposé en premier lieu des résidents de la commune. L'adjointe à la culture et aux affaires sociales a rencontré tous les candidats. L'installation des résidents a commencé en mars 2022. En 2023 la commune a réalisé un 1er bilan qui a montré la nécessité d'accompagner le projet de vie sociale. Une demande a été déposée auprès du département pour le financement d'un poste de coordonnateur à temps partiel.



LA CHAPELLE-THOUARULT

La Chapelle-Thouarault

Métropole Amie des Aînés depuis 2017
Rennes Métropole (35)

OBJECTIFS :

- Faire participer les habitants à la conception d'une résidence seniors.
- Développer un modèle de construction qui intègre la récupération de matériaux.
- S'assurer de l'implication des résidents dans le projet de vie de la résidence et plus largement dans la vie de la commune.

PRATIQUE :

- Étude permettant de préciser avec les seniors investis dans la conception le besoin en logements et le choix d'implantation.
- Ateliers et visites associant des habitants intéressés par le projet pour préciser le modèle de résidence et les grandes lignes du programme.
- Élaboration du cahier des charges.
- Sélection du bailleur social Néotoa.
- Rencontre des demandeurs et choix d'attribution.
- Mobilisation des acteurs pour faire vivre le projet de vie sociale au sein et à l'extérieur de la résidence

DES FACTEURS DE RÉUSSITE BIEN ANALYSÉS

En amont, il s'avère essentiel de définir le besoin, de réfléchir au choix d'implantation et faire participer des habitants et les acteurs concernés (associations, professionnels de santé, services de soins et d'aide à domicile, commerçants) à la définition du programme de travaux et à l'élaboration du projet de vie.

La phase d'attribution des logements nécessite de faire connaître le projet et d'expliquer sa particularité (élaboration d'une charte, réunions d'information, visite du site, supports de communication). Une fois les locataires installés il faut tenter de "maintenir" des acteurs engagés, notamment celle des résidents.

Les indicateurs d'évaluation et de suivi reposent sur la satisfaction des résidents, vis-à-vis de leur logement et du projet de vie sociale.

Les projets organisés au sein et à l'extérieur de la résidence créant une dynamique au bénéfice des seniors sont étudiés. Des idées émergent au fur et à mesure des échanges avec les seniors de la résidence : aide au covoiturage, entraide numérique par exemple.



BILAN APRÈS 1 AN D'INSTALLATION DES PREMIERS RÉSIDENTS

Les plus:

- Les résidents apprécient le confort et la qualité des logements. Ces derniers sont adaptés aux besoins des seniors qui s'y plaisent.
- Des associations locales sont prêtes à s'investir.
- Des projets communaux de médiathèque et de maison de l'enfance sont à l'étude en proximité de la résidence.

Les moins:

- Un projet de vie sociale limité: la plupart des personnes qui ont participé à la conception du projet ne sont plus là et des actions imaginées lors de la conception, comme des animations autour du jardin n'ont plus de porteurs.
- Des financements à trouver pour faire vivre le projet de vie sociale avec l'appui d'un coordinateur et impliquer les résidents dans la vie communale.
- Un besoin de régulation entre les résidents et de gestion des locaux partagés.
- Des interrogations sur la gestion du turn-over avec des personnes qui rencontrent des difficultés de santé et doivent s'orienter vers des établissements médicalisés.
- Maintien à domicile rendu difficile du fait du départ du médecin non remplacé et les problèmes de recrutement des personnels de soutien à domicile.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la Commune de La Chapelle-Thouarault, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com